

# ANARCHOSYNDICALISME!

2 EUROS / N°133 /// FEVRIER - MARS 2013 ///

ISSN 1240 /// CCPAP 0911 G 89086 ///

**Nos socialistes font la guerre :  
HONNI SOIT QUI MALI PENSE !**



**MALaise DANS L'INDUSTRIE DU POP-CORN /**

- ROBESPIERRE & LE POP-CORN
- SUR LA ROUTE DU TOUR DE FRANCE
- HITLER ET LES MENNONITES - SUITE ET NON FIN

**BOITES**

- TRES PETITES ELECTIONS AUX TRES PETITES ENTREPRISES
- ET J'ENTENDS SIFFLER LE TRAIN... ..DE L'ABSTENTION

**SOCIETE**

- SUIVI DE L'AFFAIRE « ELU IMPUNI / EXCLU POURSUIVI » : LES DOMINANTS ET LEURS COLLABORATEURS EN PRENNENT A LEUR AISE
- COUP DE FROID ET COUP DE GUEULE

**REFLEXIONS**

- LE « CONTRE » ET LE « POUR » -
- C'EST QUOI LE COMMUNISME-ANARCHISTE ?
- DOGMES ET PROJECTIONS -

**HISTOIRE**

- BRIGADES INTERNATIONALES :
- L'INSTRUMENT DES ASSASSINS LES PLUS FEROCES
- DE L'HISTOIRE -

**INTERNATIONAL**

- HOPITAL SAN RAFFAELLE -
- RIPOSTE ANARCHOSYNDICALISTE

**CNT AIT**

**RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME**

**ANARCHOSYNDICALISME !**

7, rue St Rémésy,  
31000 Toulouse.  
Tel : 05 61 52 86 48

**ABONNEZ-VOUS !**

Tarif normal : 10 euros  
Abonnement de soutien :  
20 euros ou plus  
Chèques à l'ordre de :  
**CDES**  
CCP 3 087 21 H Toulouse

**POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR  
DE VOTRE ABONNEMENT :**

Le numéro qui figure en bas de la bande-  
adresse est le dernier numéro compris  
dans votre abonnement. S'il est inférieur au  
numéro de publication qui figure sur la  
couverture, vous êtes en retard. N'hésitez  
pas à nous signaler toute erreur !

**DIFFUSEZ**

**ANARCHOSYNDICALISME !  
AUTOUR DE VOUS**

Pour recevoir des numéros de diffusion,  
prenez contact avec nous.

**Articles et infos en ligne :**

<http://>

- [liste.cnt-ait.info](http://liste.cnt-ait.info) (liste de diffusion)
- [cnt-ait.info](http://cnt-ait.info) (Paris-Nord, très complet)
- [cnt.ait.caen.free.fr](http://cnt.ait.caen.free.fr) (Ouest, avec forum)
- [cnt-ait-toulouse.fr](http://cnt-ait-toulouse.fr) (Sud, Midi-Pyrénées)
- [sia32.lautre.net](http://sia32.lautre.net) (Gers, Midi-Pyrénées)
- [gasycntait89.over-blog.com](http://gasycntait89.over-blog.com) (Est)
- [anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/](http://anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/) (Centre)

**Quelques adresses utiles :**

- Paris-Nord : [contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info)
- Lille : [cnt.ait.lille@no-log.org](mailto:cnt.ait.lille@no-log.org)
- Caen : [cnt.ait.caen@free.fr](mailto:cnt.ait.caen@free.fr)
- Puy-de-Dôme : [cntait63@gmail.com](mailto:cntait63@gmail.com)
- Gers : [sia32@no-log.org](mailto:sia32@no-log.org)
- Toulouse : [contact@cntaittoulouse.lautre.net](mailto:contact@cntaittoulouse.lautre.net)
- Quercy : [cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org](mailto:cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org)

Ce journal est rédigé, mis en page, assemblé par  
des militants anarchosyndicalistes, salariés ou  
chômeurs. Il ne reçoit aucune subvention.

IMP SPE - 2 JANVIER 2012  
Directeur de la publication : Entremond

**Nous rencontrer,**

- Paris : [contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info)
- Clermont-Ferrand : [cntait63@gmail.com](mailto:cntait63@gmail.com)  
2, Place Poly 63100 Clermont-Ferrand, permanence (avec bibliothèque gratuite) tous les samedi, 16h-19heures.
- CNT-AIT du Gard. Pour tout contact, s'adresser à la Bourse du travail d'Alès ou à l'Union régionale.
- Montauban : contact à la table de presse, les samedi, 10 h 15 à 12 h au marché du Jardin des plantes
- Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St Rémésy 31000 (métro Carmes ou Salin). Permanence tous les samedi 17 à 19 h. Egalement aux Puces (place St Sernin) le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers (Bagatelle, Faourette, Mirail) et à l'université (UTM).
- Dans le Gers, *Anarcho-syndicalisme !* est diffusé par la librairie « Les petits papiers » rue Dessolés.  
Pour prendre contact avec la cnt-ait : [sia32@no-log.org](mailto:sia32@no-log.org)
- Quercy-Rouergue, prendre contact avec : [cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org](mailto:cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org)
- Autres départements de Midi-pyrénées : prendre contact avec le journal. Une « Initiative CNT-AIT » est en cours de constitution dans le Volvestre. Toutes les personnes intéressées par cette démarche sont les bien venues.
- Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000. Permannences chaque samedi à partir de 15h.
- Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).
- Lyon : Contact : Gé ou Rob, Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.
- Dans l'Yonne CNT-AIT : <http://gasycntait89.over-blog.com>
- Pour le département des Landes, mail : [interco.landes@free.fr](mailto:interco.landes@free.fr)
- Ailleurs : contacter le journal.

**Mais aussi**

- \_ S'abonner à la liste de diffusion internet : <http://liste.cnt-ait.info>  
Elle vous permet de rester au courant et en liason avec nous. C'est gratuit.
- \_ Tchatcher, suivre l'actualité militante sur le forum de la CNT-AIT de Caen <http://cnt.ait.caen.free.fr/forum/>
- \_ Ecouter et faire écouter des textes de la bibliothèque sonore libertaire (c'est également gratuit) : [AnarSonore.free.fr](http://AnarSonore.free.fr)  
L'enrichir en enregistrant vous-même de nouveaux textes (classiques, articles...) en français mais aussi dans toutes les autres langues.
- \_ Diffuser *Anarchosyndicalisme !* Prenez contact avec le journal à notre adresse postale. Les conditions sont étudiées en fonction des possibilités de chacun.
- \_ Diffuser le petit bulletin *Un autre futur* (généralement quatre pages, du moins en ce moment). Il paraît habituellement en alternance avec *Anarchosyndicalisme !* dont il constitue une sorte de supplément gratuit. Il traite des sujets d'actualité sous une forme brève et dans un esprit anarchosyndicaliste. Il est destiné à une diffusion auprès d'un public non-militant c'est-à-dire un peu tout le monde : travailleurs, chômeurs, retraités, lycéens, étudiants... Vous pouvez contribuer à sa diffusion soit en le téléchargeant sur le site de Toulouse et en assurant une diffusion internet auprès de vos amis et relations, soit en le sortant sur une imprimante et en le photocopiant vous-même, soit en vous procurant auprès de nous les exemplaires nécessaires. Le numéro de janvier - février 2013 est sorti et en cours de diffusion.
- \_ A propos de La Poste : La volonté de crever ce service public est telle que ses responsables le laissent périr. Un exemple : il suffit que le numéro de boîte à lettre ne soit pas indiqué dans un tout petit immeuble pour que votre journal nous soit retourné avec la mention « *boîte à lettre non identifiée* » et cela alors que vous l'avez reçu sans problème pendant de nombreuses années. Pensez donc à vérifier que notre étiquette comporte toutes les mentions utiles et faites nous parvenir toute les rectifications et précisions nécessaires.

## Nos socialistes font la guerre :

# HONNI SOIT QUI MALI PENSE !

**Monsieur Lautrepaysdufromage s'en va-t-en guerre,  
Mironton mironton mirontaine,  
Monsieur Lautrepaysdufromage s'en va-t-en guerre,  
Ne sait quand reviendra...**

Nous y sommes : fort de l'onction donnée par le suffrage universel, le Président de Sagesse (PS) est parti en guerre au Mali, pour lutter contre le terrorisme soi-disant. Le soutien est TOTAL, malgré l'absence totale de légalité de cette action. Au niveau légal, la France intervient seule, sans mandat de l'ONU, sans discussion préalable au Parlement, sans décision européenne<sup>\*1</sup>. Mais comprenez-bien, il fallait faire vite, et les socialistes élus sont des hommes d'Etat responsables qui répondent à l'urgence, sans préméditation.

### LES DEBATS PARLEMENTAIRES : UNE GROSSE FARCE

Nous ne résistons pas au délice de vous livrer ces questions-réponses au ministre de la Défense en commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale le 5 décembre dernier : la discussion entre ces messieurs-dames tournait autour de la construction d'un vieux serpent de mer, la célébrité de la Communauté Européenne de Défense.

M. Axel Poniatowski : « [...] vos propos sur le Mali m'inquiètent. Vous êtes visiblement en train de préparer quelque chose et j'aimerais en savoir plus. [...] Si la France montait en première ligne, ce serait en totale contradiction avec la position que le ministre des Affaires étrangères a défendue devant nous, il y a quinze jours, en expliquant que s'il ne s'était pas rendu au sommet de Tombouctou, c'était pour que la France n'apparaisse pas comme étant en première ligne dans l'intervention qui se prépare. Bref, je suis inquiet de ce que vous annoncez et préparez au sujet du Mali. [...] »

M. le ministre de la Défense : « Je veux dissiper toute ambiguïté. [...] Ce qui

*se prépare n'est nullement une intervention de la France au Mali : c'est une intervention de l'Europe en soutien de la reconstitution de l'armée malienne, laquelle devra participer à l'action que mèneront les pays d'Afrique de l'Ouest en fonction d'objectifs que les Nations unies devraient prochainement valider. Il ne s'a-*



*git donc pas de se mettre en première ligne. [...] Nous ne serons en aucun cas en première ligne : nous assurons un soutien de formation. »*

M. Axel Poniatowski : « On verra bien qui est l'Europe au Mali ! »

M. le ministre : « [...] Je tenais à faire cette mise au point. Si vous avez compris que nous devons nous retrouver en première ligne, c'est que j'ai dû très mal m'exprimer. »

Mme la présidente [de la commission des Affaires étrangères] Elisabeth Guigou : « Si un doute avait pu subsister, il était bon de le dissiper »<sup>\*2</sup>.

Vous le voyez, rien n'est prémédité, et il est important de répondre à l'urgence. Par ailleurs, la vérité est dite - toute - à la représentation nationale, censée incarner la démocratie. La Nation est au courant, ouf ! L'idée que

l'exécutif puisse imposer à la représentation nationale un départ en guerre en dehors de tout cadre - quelque chose comme la tyrannie de fait - cette idée odieuse est écartée.

Certes des âmes chagrines remarquent en passant la présence en Afrique de l'ancienne puissance coloniale, et d'autres abordent la présence de gisements de pétrole et d'uranium non loin des zones de sécession<sup>\*3</sup>. Mais, après les fêtes, le mardi 15 janvier à 15 heures, la représentation nationale dans l'ensemble<sup>\*4</sup> soutient l'action du Gouvernement qui envoie avions et soldats, dans son habituelle danse de mort. Pas d'ambiguïté<sup>\*5</sup> ! C'est beau l'Union sacrée.

La pseudo-république est comme cela : on détourne toujours l'attention des peuples par un conflit extérieur créateur de marchés ou prédateur de matières premières. Les beaux messieurs aux mains sales du PS ne sont que des partenaires de toujours du quadrille colonial dansé par la réaction. La seule occasion d'aller en guerre pour la démocratie, c'était en 1936 en Espagne, mais Blum a mangé son chapeau. Reste maintenant à donner quelques informations supplémentaires pour mieux comprendre la situation au Mali, case malheureuse du nouveau « Grand jeu » africain<sup>\*6</sup>.

### UN « TUYAU » POUR MIEUX COMPRENDRE LA SITUATION

« 4300 kilomètres, c'est la longueur que devrait avoir le gazoduc transsaharien, censé voir le jour en 2015. L'idée est d'acheminer via le Niger et le désert algérien les ressources gazières du Nigeria (septième réserve de la planète) vers les ports algériens pour les exporter en Europe. Ce gazoduc devrait transporter entre 20 et 30 milliards de mètres-cubes de gaz naturel par an. Sa construction - qui intéresse tout particulièrement Russes, Français (Total), Anglais, Néerlandais (Shell) et Italiens (ENI) - est régulièrement menacée par des groupes armés indépendantistes. »<sup>\*7</sup>

**LE POINT DE VUE AMÉRICAIN**

Le 14 novembre dernier, un grand humaniste au cœur attendri donnait son point de vue sur la situation au Mali. Le général Carter Ham, commandant en chef des Forces armées américaines pour l'Afrique (Africom) répondait aux questions de quelques journalistes, faisait le point sur l'état de préparation d'une intervention militaire africaine au Mali.

**Question :** *La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) vient de finaliser son concept opérationnel d'intervention au nord du Mali, est-ce une avancée significative ?*

**Réponse :** *« C'est important, mais d'un point de vue américain et aussi français d'ailleurs, toute perspective d'intervention militaire doit être incluse dans une stratégie complète plus large. Une approche uniquement militaire est vouée à l'échec au Nord du Mali. Il faut une négociation politique en bonne et due forme, une composante d'assistance humanitaire, de sécurité aux frontières avec les pays voisins et une composante militaire peut être nécessaire. » [...]*

**Question :** *« Combien de temps faudra-t-il pour reconstruite une armée malienne, et combien de combattants y a-t-il dans le nord du Mali ? »*

**Réponse :** *« Selon des renseignements, probablement imparfaits – il est très difficile de savoir ce qui se passe exactement au nord du Mali, le noyau dur compte entre 800 et 1200 combattants, plus des sympathisants. Il est difficile d'évaluer le temps que prendront l'équipement et la formation. Le coup d'Etat [du 22 mars à Bamako] a aussi eu pour conséquences probables la perte d'équipements, la dissolution d'unités et les dirigeants militaires présents avant le putsch ne sont plus en fonctions. Mais cela prendra des mois et non des semaines pour reconstruire l'armée malienne.[...] parce qu'il y a eu ce coup d'Etat, une loi interdit à l'armée américaine de s'investir, d'entraîner, d'équiper les forces maliennes tant que des responsables du coup d'Etat demeurent influents au gouvernement [...] »\*8*

**LES PARTIS DE TYPE SFIO ET LA GÉOPOLITIQUE**

Force est de constater que la grande démocratie française n'a pas ce genre de « scrupules », ni surtout cette lucidité. On s'interrogera plaisamment

sur cette permanence politique qui fait que les partis de type SFIO, parvenus au pouvoir, se montrent extrêmement agressifs internationalement, mais avec un goût prononcé pour la myopie géopolitique, le mépris d'une vision à long terme de l'Histoire et une sorte d'aveuglement. Que l'on songe à l'expédition de Suez en 1956 ou à l'envoi du contingent en Algérie par Guy Mollet...

La fonction de ces partis est de jouer la soupape quand le peuple se lasse des exactions des classes possédantes. L'alternance électorale confisque les espoirs d'un monde meilleur au profit d'une clique « SFIO » qui incarne – le temps d'une élection – l'espoir. Mais l'état de grâce étant passé et l'illusion politique démasquée, ces partis de type SFIO se raidissent et créent un conflit de type colonial pour détourner l'attention, mécanisme classique déjà expérimenté à Athènes en 413 avec l'expédition de Sicile et le succès que l'on sait. Il est probable qu'une ou plutôt plusieurs mesures de destruction massive du tissu social vont être imposées prochainement par le gouvernement, comme par exemple, le ratiboisement du statut général des fonctionnaires, ou encore de nouveaux accords félons avec le Medef, tout aussi sûrement, une nouvelle attaque contre les retraites ; sans compter que l'on peut s'attendre à une régression de la sécurité sociale... Après les « pruneaux » que le gouvernement envoie au Mali, il tirera des « pruneaux » sur nous, pour faire exploser les derniers droits sociaux.

La métamorphose du Président tout en rondeur en Matamore agressif appelant à détruire voire-à-faire-des-prisonniers pour les interroger\*9, est assez éclairante. Ce coup de théâtre fulgurant, cet affichage de tant de « martialité guerrière » (comme le dirait Ségolène Royal) au plus haut sommet de l'Etat, a un objectif : en imposant pour passer en force des mesures impopulaires. La stratégie du pouvoir est simple : d'un côté « donner » au bon peuple de gauche - en faisant le maximum de battage médiatique et en faisant monter la pression - ce qui ne coûte pas un fifrelin (le mariage gay), « donner » au non moins bon peuple de droite (racistes compris) ce qui ne

coûte pas grand chose\*10, pour, d'un autre côté assassiner le peuple tout court économiquement. Pour cela, tous les moyens sont bons, même les reniements : *« La France répudiera sans regrets les miasmes de ce qu'on appelle la Françafrique »* déclarait il n'y a pas si longtemps un certain Hollande François\*11.

Stéph.

\_1.- Toutes choses qui, pour nous, sont du bla-bla, mais dont l'Etat dit se montrer si respectueux... \_2.- Extrait du compte rendu n° 19 de la séance de 16 heures 30 de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale du mercredi 5 décembre 2012 : Audition, conjointe avec les commissions des Affaires européennes et de la Défense, de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, sur la politique européenne de défense (ouverte à la presse). Présidence de Mme Elisabeth Guigou, présidente, de Mme Patricia Adam, présidente de la commission de la Défense nationale et des forces armées et de Mme Danielle Auroi, présidente de la commission des Affaires européennes. \_3.- Voir à ce sujet le numéro 142 du troisième trimestre 2011 de la revue Hérodote intitulé « Géopolitique du Sahara ». \_4.- Voir les débats à l'Assemblée Nationale Assemblée nationale (XIVe législature - Session ordinaire de 2012-2013 - Compte rendu intégral de la première séance du mardi 15 janvier 2013). \_5.- Pour une analyse plus fine, voir l'article de Jean-Yves Moisson sur Libération.fr : « La France au Mali, les ambiguïtés d'une intervention » (14 janvier 2013). \_6.- Le « Grand jeu » est une expression utilisée par Rudyard Kipling dans son roman Kim (1901) pour désigner la rivalité des puissances coloniales en Asie. \_7.- cf. : Les Collections de l'Histoire N°58, page 79, article de Michel Foucher. \_8.- [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/11/16/une-approche-unique-militaire-est-vouee-a-l-echec-au-nord-du-mali\\_1791633\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/11/16/une-approche-unique-militaire-est-vouee-a-l-echec-au-nord-du-mali_1791633_3212.html), propos recueillis par Christophe Châtelot \_9.- « Pour le reste si nous pouvons, nous ferons des prisonniers, (...) ça pourra être utile » - F. Hollande, Discours de Dubaï du 15 janvier 2013. L'ordre de présentation des objectifs (1 - détruire (c'est-à-dire tuer), 2- pour le reste faire des prisonniers) n'est pas sans valeur symbolique... ni pratique. \_10.- Hormis des vies humaines « d'autochtones », mais ça, est-ce que ça compte vraiment ? \_11.- Paris, 22 octobre 2011, François Hollande venait d'être investi comme candidat à la présidentielle.

# ROBESPIERRE & LE POP-CORN

**I**l aura fallu que je me rende, le 13 décembre dernier, au Tribunal de grande instance d'Auch à l'audience dans laquelle trois dirigeants de la société Nataïs – ainsi que cette société en tant que telle - poursuivaient en diffamation trois ex-salariés, pour que j'en apprenne une bien bonne. Figurez-vous qu'en ce « Palais de justice », je fis ce jour-là une découverte sidérante, celle d'une nouvelle définition de l'anarchisme et des anarchistes ! Car, si j'ai bien compris la péroraison de l'avocat de Nataïs, est un dangereux anarchiste... tout individu qui tente de faire appliquer la loi en vigueur ! Renversant. Heureusement, j'étais bien assis.

Un procès, tout le monde vous le dira, c'est un peu comme une pièce de théâtre. Aussi, avant d'en résumer les principales scènes, il convient d'en camper le décor, ou, pour mieux dire, d'en rappeler les prolégomènes.

Tout commence par une grève auto-organisée. L'unique grève de l'histoire de Nataïs. Las de leurs conditions de travail et de leur trop maigre rémunération, les ouvrières et ouvriers de la production s'étaient donc mis en grève. Que réclamaient-ils ? Essentiellement ce que la Convention collective nationale applicable à cette entreprise leur reconnaît de plein droit, un « 13e mois ». Cette convention, les dirigeants nataïsiens refusaient – et refusent toujours - de l'appliquer. Dans les prolongements de cette lutte et pour continuer à revendiquer leurs droits les plus légitimes sous une autre forme, des salariés ont alors créé un blog. Ce blog a déplu à la direction. Elle poursuit trois anciens salariés pour diffamation tout en menant une campagne active de licenciement visant essentiellement des anciens grévistes (à l'exception de ceux encartés à la CGT). Ajoutons, pour ceux qui l'auraient oublié, qu'après la Cour d'appel d'Agen, c'est la plus haute instance juridique française, la Cour de cassation, qui a arrêté quelle était la convention collective applicable voici plusieurs années. Mais, dans le Gers profond, un arrêt de cassation ça n'a manifestement pas plus d'intérêt que ma première couche-culotte. Il n'y a pas une seule autorité pour imposer son application... C'est donc dans le déni absolu des règles basiques du

droit que se situe le « nœud gordien » de cette affaire de pseudo-diffamation ; mais tout le monde n'est pas Alexandre et surtout pas les dirigeants de Nataïs, qui loin de trancher le dit nœud comme il aurait convenu, semblent prendre plaisir à l'embrouiller.

## Parler de « camp » devant un « Allemand », une injure raciale ?

Un beau matin, le PDG de Nataïs, Monsieur L., décide de se connecter sur le blog du collectif de ses salariés en lutte pour de meilleures conditions de travail. Certainement s'attendait-il à y trouver des alléluias à sa gloire, des chants de louanges pour le remercier de la vie idyllique qu'il procure aux smicards et précaires de Nataïs, car il a été peiné par sa lecture, surtout par quelques lignes se plaignant de l'ambiance exécrationnelle « *comme dans les camps, en 40* ». Quoi, vous avez écrit « *des camps* » ? Et « *en 40* » en plus ? Mais c'est une grave injure raciale ça ! Vous ne voyez pas le lien avec le patron de Nataïs ? Nous non plus. Mais Monsieur L., lui, le voit. Il est, nous apprend son défenseur, allemand. Et alors ? Alors, nous affirme-t-il, parler de « camp » devant

un « allemand », c'est constitutif en soi d'une injure raciale. Il n'y a rien à ajouter. Et encore moins à démontrer. Point barre donc. Les anciens déportés et autres résistants auront intérêt à surveiller leurs propos, si le tribunal venait à valider un tel raccourci !

Ça c'est pour le « fond » de cette première accusation de diffamation. Pour la forme, elle est simple. Un huissier et un expert ont été nommés. Le premier a fait le relevé des adresses IP des ordinateurs qui se seraient connectés sur le site. Au vu du relevé, l'expert a fait son rapport. Il en ressort qu'il ne peut y avoir de certitude quant à l'auteur du message en question. Mais, que l'expertise ne permette pas de conclure, ce n'est pas ça qui va arrêter Monsieur Nataïs. Lui, manifestement il « sait ». Est-ce par divine inspiration ? Comme il n'a pas daigné venir à la barre, la question n'a pu lui être posée. Dommage. Mais son doigt vengeur avait déjà désigné une coupable : Madame F., littéralement jetée à la porte de l'entreprise – avant même le procès – sous une qualification infamante. Elle est tombée des nues en apprenant l'accusation et ne s'en est pas encore remise. Ni militante ni même syndiquée, mais certainement pas raciste – ça, jamais - Mme F. vit cette accusation comme une humiliation, comme si on voulait la marquer au fer rouge.

(suite au verso)



A LA SORTIE DU TRIBUNAL D'AUCH

## Mais qui sont les Thénardier ?

Là ne s'arrêtent pas les plaintes, car Monsieur et Madame R, de la direction des ressources humaines de Nataïs, ont suivi l'exemple de leur dirigeant et sont allés, à leur tour, surfer sur internet. Eux aussi, semble-t-il, ont été peinés du manque de gratitude des salariés à leur égard. Comment auraient-ils pu se douter que les centaines d'intérimaires qui se succèdent sur la chaîne de production, que les travailleurs virés, que ceux qui restent encore mais qui s'épuisent à la tâche, n'étaient pas illuminés par la joie ? On vous le demande. Ce brave couple a été troublé en lisant, dans un des messages, une référence aux Thénardier. Ils s'y sont reconnus. Comment ? Pourquoi ? Nul d'autre qu'eux ne le sait, mais pour eux, c'est une évidence. Comme ils ont préféré ne pas venir au tribunal, la question n'a pu leur être posée non plus. Dommage. Mais cela ne les a pas empêché de trouver une coupable. Cette fois-ci, c'est Madame M., qui, elle, se demande bien de quoi on lui parle en lui attribuant ce message anonyme : quand elle va sur le blog, elle signe toujours de son véritable prénom. Quant au dénommé Victor Hugo - à l'origine du crime - il n'a qu'à bien se tenir. Heureusement, après vérification, il ressort qu'il a fait des Thénardier des gargotiers, pas des DRH. Ça devrait lui permettre d'échapper à un procès. Enfin, on espère.

## Exceptio veritatis

S'avance alors le troisième accusé, Monsieur C. Il se défend seul. Il reconnaît les écrits qui lui sont reprochés. Oui, il a traité dans un de ses messages Monsieur L. de « dictateur ». Il assume son propos sans hésiter. Il rappelle à la barre que, d'après la définition du dictionnaire, un dictateur est celui qui impose sa loi aux autres en bafouant la loi commune. Il rappelle également que la société Nataïs et son PDG ne respectent pas la Convention collective nationale applicable et cela malgré un arrêt de la Cour de cassation on ne peut plus clair. Il en ressort que Nataïs viole les règles communes et impose sa propre loi à ses subordonnés. Par conséquent, conclut-il, le terme de « dictateur » s'applique au sens propre, au patron de Nataïs, c'est-à-dire à notre cher Monsieur L. On commence à compren-

dre pourquoi le Monsieur L. en question a choisi de ne pas venir à l'audience... peut-être y a-t-il des choses qu'il préfère ne pas entendre.

Cerise sur le gâteau, l'accusé, Monsieur C., est l'ancien directeur commercial de Nataïs. C'est lui qui, ayant sa claque de cette entreprise a fait voici plusieurs années condamner Nataïs par la Cour d'appel d'Agen puis par la Cour de cassation pour non-respect de la convention collective. Il sait donc particulièrement de quoi il parle. Pour en rajouter « une couche », il informe le tribunal qu'il dirige actuellement une entreprise de 80 salariés

## Nataïs contre Robespierre

A partir de là, le procès dont la coloration surréaliste n'avait échappé à personne bascula carrément dans le loufoque. Car, faute d'avoir des arguments réels à faire valoir, l'avocat des plaignants avait basé toute sa stratégie sur une seule ligne d'attaque : présenter les accusés comme de dangereux anarchistes, ennemis jurés de la République, de ses lois et de ses institutions. Manifestement, il n'avait pas été mis au courant qu'un des trois inculpés était un patron décomplexé et qu'il allait être totalement impossible de le présenter comme militant d'un dangereux « syndicat anarchiste ». C'est donc devant ce chef d'entreprise médusé et devant une salle qui avait de plus en plus de mal à contenir son fou rire que, n'ayant pas le temps de modifier sa péroraison, il se lança dans des lamentations sur le sort des malheureux dirigeants de Nataïs qui, d'après sa propre

expression « n'en peuvent plus » à cause de l'action d'un « syndicat anarchiste ». Il convoqua ensuite le défilé des spectres féroces. Le défenseur de Nataïs jeta ses foudres avec lyrisme sur Danton et Robespierre, transformant, pour la cause nataïenne, ces pères fondateurs de la République française en dangereux anarchistes. Rien ne nous fut épargné, ni l'évocation des « piques sanglantes » de 1793 ni le retour de la lugubre guillotine sur la place publique. L'effet sur le tribunal semblant insuffisant, l'avocat se lança dans une évocation des « juifs » et des « nazis ». Tout ceci, rappelons-le, à propos d'une affaire de pop-corn et de convention collective... L'effet attendu ne se produisant toujours pas, le défenseur de Nataïs en revint aux « anarchistes », à leur critique de la « justice bourgeoise », à leur défense du « prolétariat »... autant de choses manifestement horribles, tellement qu'il en arriva lui-même à frissonner.

## Citation directe et abusive

La plaidoirie de maître Casero, en défense des deux premières salariées, nous permit de quitter le train fantôme Nataïen pour revenir au réel. L'avocate souligna le caractère abusif de la procédure de citation directe employée par la puissance financière que représente Nataïs à l'encontre de deux ex-grévistes réduites au préalable au chômage. Elle démonta patiemment toute la procédure, mit le doigt sur ses nombreuses failles et finalement pulvérisa l'ensemble des accusations.

Le verdict est attendu pour le 28 février 2013.

## HITLER ET LES MENNONITES - Suite et non fin

Dans ses deux plaintes, et en particulier dans celle contre la CNT, Nataïs revient longuement sur les mennonites et le régime hitlérien pour nous accuser de racisme. Raisonement lamentablement fallacieux s'il en est ! Ce qui est clair, c'est qu'il y a là quelque chose qui « démange » du côté de Nataïs. Aussi nous ferons-nous un plaisir de revenir sur le sujet en temps utiles, d'autant que nous avons trouvé une ou deux petites choses supplémentaires. En attendant, et puisque de mennonites il est question, saluons la diffusion d'un premier reportage télé sur cette communauté. Voici ce qu'en dit le réalisateur : le « fonctionnement [de la communauté mennonite qu'il a filmé] est celui d'une ... théocratie. Ce sont les pasteurs qui font la loi. C'est très fermé, parfois sectaire... [Les pasteurs] on les sentait extrêmement récalcitrants, désapprouvant notre présence. Ils me regardaient un peu comme le diable, pour eux la télévision est un objet du malin. ». Ambiance, ambiance.

Au cas où Nataïs voudrait porter plainte contre ces horribles propos, et pour lui épargner des recherches plus ou moins approximatives, nous lui livrons les coupables : l'interview du réalisateur Bernard de la Villardière est tirée de « Le Parisien », le reportage a été diffusé par M6 (Enquête exclusive). De la Villardière, Le Parisien, M6, tous d'horribles racistes ?

## SUR LA ROUTE DU TOUR DE FRANCE

*Monsieur le procureur de la république. J'ai l'honneur, pour le compte de ma cliente, la SAS Nataïis, Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auch sous le numéro 434 739 496, dont le siège se trouve Domaine de Villeneuve à Bezeril (32130)... de déposer plainte entre vos mains pour les faits matériels décrits ci-après, susceptibles de relever des délits :*

*- d'atteinte à la paix publique prévus et réprimés par les dispositions des articles 431-1 et 431-2 du code pénal,*

*- de dégradation et détérioration, délits prévus et réprimés par les articles 322-1, 322-3, 322-15 et 322-7 du code pénal,*

*- et de menaces, délit prévu et réprimé par les dispositions des articles 222-17, 222-14 et 22-18-2 du code pénal, faits dont elle a été victime directement, ainsi que certains de ses salariés, à l'occasion des manifestations qui se sont tenus (sic) à Samatan le 16 juillet 2012, sur la route du Tour de France cycliste...*

Ainsi commence la plainte déposée par Nataïis à l'encontre de la CNT-AIT.

Et ça continue, un peu plus loin : « ... entrave caractérisée à la liberté du travail de la société Nataïis et de ses salariés, de façon préparée et concertée, au moyen de voies de fait et de dégradations... », « ... menaces proférées par les membres du groupe à l'encontre des salariés de la société Nataïis... ». Les faits, conclut le plaignant seraient « d'autant plus graves que ce syndicat invoque ouvertement des principes et des moyens d'action anarchistes, c'est-à-dire anti-républicains, mettant en cause au-delà de la plaignante [la bienfaitante entreprise Nataïis], la sécurité publique ».

Menaces, dégradations, détériorations et surtout, atteinte à la paix publique et, encore plus, à la sécurité publique ... bigre, la révolution aurait-elle commencée dans le Gers sans que nous nous en soyons rendu compte ?

Soyons sérieux et revenons-en au fait : cette plainte vise en tout et pour tout une simple distribution de tracts on ne peut plus pacifique.

Le 16 juillet 2012, le Tour de France faisait étape dans le Gers, à Samatan, pas loin de Bezeril. Nataïis, ne voulant pas rater cette occasion de se faire de la publicité, avait décidé d'y tenir un stand. C'était son droit. Les licenciés de Nataïis, ne voulant pas rater l'occasion de faire connaître leur situation, avaient décidé de distribuer des tracts. C'était leur droit. Mais cela a tellement déplu à Nataïis que l'entreprise a porté plainte ouvertement contre la CNT-AIT, signataire du dit tract.

A lire les articles du code pénal invoqués pas Nataïis, on s'attend à ce qu'il y ait eu, sinon mort d'homme, du moins du sang. Car, tout de même, c'est d' « atteinte à la sécurité publique » - quelque chose qui n'est pas loin du terrorisme international -, que la CNT-AIT est accusée. Or du sang, il n'y en a pas eu une goutte. Quand aux « dégradations et détériorations » reprochées à la CNT-AIT, il m'a fallu plusieurs lectures pour réussir à comprendre de quoi il pouvait bien s'agir : tout simplement du fait qu'un inconnu, aurait retiré des mains de deux enfants des cornets de pop-corn en leur indiquant que ce n'était pas bon pour leur santé. Qui était cet homme ? La plainte ne le dit pas, mais tout porte à penser que c'était... le père des deux enfants.

Quant à l'atteinte à la « liberté de travailler », l'histoire est encore plus croustillante. Elle repose sur le témoignage de la « victime », une certaine Nelly C. Laissons lui la parole : « ... un groupe de personnes... se sont mis à distribuer des tracts de propagande. Ils n'étaient pas tout à fait une dizaine et portaient des tee-shirts floqués de la couleur jaune, comme les animateurs du tour de France. J'ai mis quelques secondes avant de comprendre ce qui se passait. J'ai arrêté de tourner la machine à pop-corn pour m'avancer ». Résumons. Mme Nelly C. est dans la cahute Nataïis en train de faire tourner la machine à pop-corn. Personne ne s'adresse à elle. Elle

voit, à distance, sur la voie publique, une dizaine de personnes distribuer des tracts - entre parenthèse, avant même de les avoir lu, elle sait qu'il s'agit de « tracts de propagande ». Elle ne signale aucun incident, aucun danger pour elle ni pour le stand. C'est elle - et elle seulement - qui décide alors, comme une grande, d'arrêter de faire tourner la machine à pop-corn. Elle décide, toujours toute seule, de quitter son poste de travail et de s'avancer vers eux pour leur porter la contradiction. Et ce sont des « faits » comme celui-ci qu'on ose qualifier d'entrave à la liberté du travail ? D'atteinte à la sécurité publique ? Car les autres « témoignages » sont de la même eau. Mais rien n'arrête Nataïis qui poursuit : « Ces faits ... sont extrêmement graves car depuis de nombreuses semaines, la société Nataïis et ses dirigeants font l'objet d'attaques incessantes dont celle-ci est une première manifestation physique violente ... ». Une attaque physique ? Violente ? Où ça ?

Puisqu'il n'y a eu aucun fait délicieux pendant la distribution, faut-il en conclure que c'est notre tract lui-même qui prête le flanc à la critique ? Et bien non. Bien qu'il soit qualifié de « propagande » ou de « diffamatoire », bien qu'il soit reproduit *in extenso* dans l'accusation, il ne fait l'objet d'aucune réfutation. Pourtant, notre tract, c'était une longue liste de faits, de faits concrets, souvent chiffrés. Si un seul des faits était inexact, il était facile de le réfuter. Le problème, pour Nataïis, c'est que tout était parfaitement exact.

Au total, qu'est-ce que c'est que cette plainte contre la CNT-AIT, qui s'ajoute à la plainte en diffamation contre 3 salariés, qui s'ajoute à une vague sans précédant de licenciements, qui s'ajoute à tant d'autres choses ? Qu'est-ce que c'est, sinon une manœuvre pour entraver notre activité syndicale ? Qu'est-ce sinon une volonté de nous faire taire ? Une tentative de nous intimider ? Autant de tentatives qui sont vouées à l'échec : nous ne sommes pas intimidables.

La suite au prochain épisode.

# TRES PETITES ELECTIONS AUX TRES PETITES ENTREPRISES

90 %, c'est le chiffre record atteint par l'abstention aux élections « syndicales » nationales des très petites entreprises. De l'aveu même du ministère du Travail, au 17 décembre 2012, dernier jour du scrutin, seulement 9,1 % des inscrits (soit guère plus de 400 000 personnes sur les 4 614 653 salariés chaudement invités à se soumettre à l'exercice électoral) avaient voté, un tiers par internet et deux tiers par correspondance.

## Petite entourage entre amis

Une telle gifle était insupportable pour l'Etat et ses complices syndicaux. Il fallait impérativement descendre en dessous du seuil psychologique des 90 %. En foi de quoi, le scrutin a été discrètement prolongé et les résultats, qui devaient être proclamés le 17 décembre au soir ne l'ont été que le 21, le temps de grappiller un petit « 1 % et quelque chose » de plus et de pouvoir afficher un taux de participation de 10,38 %. Restait aux organisateurs du spectacle à analyser un résultat aussi parfaitement ridicule. On ne peut pas dire que ni les uns ni les autres se soient beaucoup étendus sur la question.

## 20 millions d'euros de subvention indirecte pour les heureux participants

Côté Etat, ont avancé en bougonnant et sans trop y croire quelques « dysfonctionnements techniques » qui seraient responsables du désastre. Côté syndicats, ça oscille entre une molle satisfaction (pour la CGT, qui sauve les meubles et conserve sa place de leader) et la colère pour les autres. Ainsi, Laurent Berger, leader de la CFDT, s'étrangle-t-il à moitié en déclarant : « C'est une insulte aux salariés d'avoir tenu une élection sur sigle ». On est bien d'accord avec lui : cette élection est une insulte aux salariés\*1. Mais, alors, cher camarade, pourquoi y avoir participé ?

Remarquons que l'insulte en question n'était pas gratuite. Elle a eu un prix. Et pas des moindres : 20 millions d'euros, c'est ce qu'à coûté cette plaisanterie électorale, 20 millions sous forme d'une subvention indirecte aux syndicats participants puisque l'Etat a payé à chacun, sur une luxueuse brochure envoyée aux quatre million cinq

cent mille domiciles de très petits salariés, une belle page de publicité sur papier glacé. 20 millions d'euros pour la petite dizaine d'organisations (CNT-Vignoles comprises) que l'Etat s'est payé le luxe de traiter à parité, on vous laisse faire le calcul de ce que ça représente pour chacune d'entre elles comme « budget com ». On nous répète tous les jours qu'il faut se serrer la ceinture, nous constatons que, de l'argent, il y en a... quand il faut « acheter » la paix sociale.

## Les syndicats collaborationnistes méprisent les salariés, les salariés le leur rendent

La raison de l'abstention est bien entendu ailleurs : elle est dans le discrédit dont « jouissent » à juste titre toutes ces organisations. Peu ou prou, tout le monde sait que les organisations syndicales collaborationnistes font semblant de défendre les travailleurs et qu'elles s'entendent à merveille avec le pouvoir pour nous laminer. Les « très petits salariés » le savent encore mieux que les autres : eux qui n'ont jamais pu former de gros bataillons de cotisants sont toujours passés après les autres (et loin derrière) pour les grandes centrales. Du temps qu'elles étaient fortes, jamais elles ne se sont intéressées à eux. Si elles le font maintenant (ou plutôt, si elles s'intéressent maintenant à leur voix), c'est parce qu'elles en ont besoin (pour des questions de représentativité). Cela, intuitivement, les « très petits salariés » l'ont perçu.

## Ratisser large pour renflouer la crédibilité du système

Au total, ce qui est étonnant, ce n'est pas que 90 % d'entre eux se soient abstenus, c'est qu'il s'en soit trouvé tout de même 1 sur 10 pour

avoir la motivation (pas très forte tout de même) de cliquer sur internet ou d'envoyer un bulletin par la poste. Et c'est là qu'on admirera la tactique de l'Etat qui n'a pas hésité à ratisser large et à faire à une CNT résiduelle (la CNT-Vignole) la même place qu'aux autres concurrents. Cela n'a pas beaucoup profité aux Vignoles, mais là n'était pas le but : cela a profité à l'Etat en lui apportant une caution « d'extrême-gauche »... et en lui faisant passer la barre psychologique que des 10 % de votants. Un résultat à un seul chiffre avant la virgule aurait été imprésentable. La technique n'est pas nouvelle : de la CGT d'après 1914 à la CFDT d'après Mai-68 en passant par mille et une associations au départ plus ou moins rebelles, l'intégration des opposant au système est certainement, pour le capitalisme et l'Etat, la tactique la plus rentable pour se maintenir au pouvoir.

Pour les Vignoles, qui se classent bonnes dernières, l'échec est, comme cela était prévisible, cuisant. Elles se traînent à 2,13 % des 10 % des suffrages exprimés (soit 0,2 % des inscrits)... Si on examine les résultats région par région, la CNT-Vignole enregistre un seul « succès » ; c'est à St-Pierre-et-Miquelon où elle atteint 6,25 %. Il est vrai qu'il a suffi pour qu'elle obtienne son meilleur score d'une seule voix... car 16 salariés seulement de cette collectivité territoriale ont voté.

## La CNT-AIT félicite tous les travailleurs qui se sont abstenus

La CNT-AIT, qui a été la seule organisation à appeler à l'abstention, ne peut que se féliciter du résultat. Nous n'avons ni la naïveté ni l'outrecuidance de penser que les 90 % de salariés abstentionnistes se retrouvent dans l'anarchosyndicalisme. Mais ils partagent nécessairement avec nous la conviction que les élections sont une fumisterie qui ne mérite même pas un « clic » informatique. De plus, il est probable que beaucoup d'entre eux pensent, comme nous, que ceux qui se présentent aux élections le font, avant

tout, pour défendre leurs propres intérêts. Après plusieurs décennies pendant lesquelles les organisations syndicales collaborationnistes (et singulièrement la CGT) ont contrôlé d'une main de fer le mouvement ouvrier\*, une érosion de leur capital de confiance est apparue voici plusieurs années. Les élections aux très petites entreprises montrent que cette érosion aboutit maintenant à un anéantissement. Cette évolution est positive car elle peut constituer un point de départ, pour construire un mouvement syndical libre de toute compromission étatique, politique, patronale. Un mouvement anarcho-syndicaliste.

\_1.- Comme toute élection nous empressons-nous d'ajouter \_2.- Pour les nostalgiques de cette période qui pensent que les syndicats, alors, « défendaient » les travailleurs, nous faisons remarquer que la situation actuelle d'implosion du mouvement ouvrier est la conséquence directe des prises de pouvoir, des compromissions, des magouilles menées à cette époque. C'est pourquoi il ne s'agit pas de revenir en arrière mais de construire quelque chose de radicalement différent.

## *Et j'entends siffler le train... ...de l'abstention*

C'est un fait qu'il existe une clique de Cgens - actionnaires, gouvernants ... - qui profitent de notre travail pour s'enrichir avec une grosse partie de celui-ci. Nos intérêts étant opposés, il n'est pas possible de poursuivre dans cette voie sans que ceux-ci privatisent, libéralisent, en bref accroissent leurs richesses. De ce fait, une seule solution s'offre à nous, celle de la gestion directe des outils de production. Nous avons vu que les conseils, pilotés par l'État, cooptés par les syndicats subventionnés, antidémocratiques, sont des pièges pour étouffer nos voix dans l'illusion du changement.

Le seul changement possible se fera dans l'organisation du travail. En tant que travailleurs, nous seuls connaissons les faits et les savoir-faire nécessaires à la réalisation de notre travail. Cette richesse, méprisée des dirigeants qui savent tout mieux que tout le monde, nous devons la revendiquer et la mettre en œuvre dans la marche même du rail. ADC, ASCT, aiguilleurs, autres ouvriers et techniciens doivent seuls décider en tenant compte des usagers, car ils sont seuls à avoir la connaissance du rail, que les cadres et chefaillons revendiquent de façon absurde, en coulant parallèlement un service qui devrait être fait par les travailleurs, pour eux et les usagers ! C'est aux assemblées générales des travailleurs du rail, fédérées à toutes les échelles, d'organiser les roulements, en fonction des capacités et des besoins. Le progrès ne se gagnera que dans la lutte pour cette organisation démocratique et pour la valorisation de nos compétences !

### **ELECTIONS DU 5 FEVRIER LUTTER ! S'ORGANISER !**

Le 5 février 2013 se tiennent à la SNCF les élections des délégués syndicaux pour le CA. Les différentes centrales se targuent de porter la voix des travailleurs à ce conseil, où elles siègent 5 années durant sans contrôle aucun de la part des principaux concernés. Il s'agit pour nous de dissiper quelques illusions savamment entretenues par les syndicats, l'État et les organisations patronales :

- les représentants ne portent pas la voix des travailleurs mais celle des centrales syndicales,
- les cheminots n'ont aucun contrôle sur ces représentants,
- le gouvernement, l'État - qu'il soit de n'importe quel bord - nomme 12 représentants sur les 18 pour défendre ses propres intérêts, c'est-à-dire la libéralisation des services main dans la main avec le MEDEF,
- les 6 représentants syndicaux, minoritaires, malgré leurs intentions certainement louables, sont pour 5 ans dans des bureaux et rémunérés par ce même État qu'ils prétendent combattre.

Il faut donc constater l'absence de démocratie de ce système, que les syndicats entretiennent sans aucun scrupule en maintenant les travailleurs dans l'illusion du changement... à la manière de Hollande ! Sans rire, depuis qu'elles existent, ces élections n'ont absolument rien changé en faveur des salariés et ne changeront jamais rien. Sans compter le fait que les syndicats sont de véritables entreprises, avec des permanents vivant au crochet de l'État (70 % du financement des organisations) et qui n'ont donc aucun intérêt à froisser ce dernier. Évidemment, pour que cela ne se voit pas trop à leur base, les syndicats organisent des semblants de contestation en prenant soin de ne pas étendre les luttes et de contrôler tout débordement préjudiciable aux intérêts communs État-Syndicats.

Confédération Nationale du Travail –  
Association Internationale des Travailleurs,  
Fédération du Puy-de-Dôme, 2 Place Poly,  
63100 Clermont-Ferrand,

cntait63@gmail.com



*Suivi de l'affaire « élu impuni / exclu poursuivi ».*  
*Les dominants et leurs collaborateurs en prennent à leur aise*

Depuis des années couvent des ambiances et des actions de stigmatisation envers les « sans contrat de travail », les précaires, les exclus. Le milieu rural n'y échappe pas. Ces actions sont relayées par des institutions bien officielles, plus ou moins de proximité (Pôle emploi, CAF, Conseil général, municipalité, etc.). Les tracasseries existent depuis longtemps. Pour le département des Landes, c'était avant 2002, lorsque le PS contrôlaient tous les niveaux (commune, communauté des communes, département, région et Etat). La traque a continué quand le clan de droite a repris le pouvoir gouvernemental (2002). Actuellement, la majorité PS contrôle de nouveau tout, y compris le sénat, après mai 2012, mais cela ne change rien au problème.

Voici une commune landaise. Des attaques sont pratiquées « à flux tendu » : radiations puis annulations répétées au pôle emploi, suppressions et rétablissements répétés de RSA, stigmatisations verbales, pesticides très toxiques pulvérisés à distance non réglementaire d'habitations... et même provocation (réussie) au délit d'intrusion\*<sup>1</sup>, ce qui a permis au maire, soutenu par son clan, d'engager des poursuites judiciaires\*<sup>2</sup>.

Le maire n'est pas « clean » comme diraient les anglo-saxons. Même le code général des collectivités territoriales, est bafoué par ses soins. Ce qui nous gêne dans cette affaire, comme souvent dans la société, c'est que la classe sociale la plus opprimée est frappée de plein fouet mais que la classe opprimante se soustrait aux lois qu'elle a elle-même proclamées. Pas nouveau, mais toujours aussi inacceptable.

### Résister à l'oppression

Un collectif de défense, « Urgences sociales » s'est réuni et se réunit pour publier, par ses propres forces, des informations au fur et à mesure, pour démonter les mécaniques répressives, de manière argumentée à partir d'un cas concret et de les porter à la connaissance du public, par tracts, affiches, sites web... La tâche a été et est immense. (<http://urgences.sociales.free.fr/>)

Si nous sommes entraînés sur le terrain judiciaire, terrain favori de nos adversaires, c'est que nous manquons de militants plus entraînés aux méthodes anarchosyndicalistes et d'action directe. C'est que les liens fédératifs et les mailles de réseaux, sont localement, trop desserrés. Que notre assise dans le

tissu social a besoin d'être davantage élargie. C'est à cela que nous devons travailler.

Il a été nécessaire, au cours des procédures judiciaires, d'engager une requête devant le tribunal administratif contre certains actes illégaux du maire, il y a 8 mois, sans avocat (pour des raisons financières). L'instruction a été bouclée et l'audience aura lieu au tribunal administratif de Pau, le 22 janvier. Ce type de procédure qu'on ne connaissait pas est une procédure écrite. Un rapporteur intervient du côté des requérants et on nous dit qu'il n'est pas nécessaire d'être présent lors de l'audience. Du côté du maire, intervient un avocat professionnel, financé par le contribuable sur la base, semblerait-il, d'un contrat de protection juridique exercé par Groupama. Le déroulement de ce type d'audience est expliqué là :

<http://www.conseil-etat.fr/fr/competent-se-deroule-laudience/>

Trois jours ouvrables avant l'audience, sur cette affaire engagée en mai 2010, le président du tribunal sous couvert du magistrat rapporteur nous indique ceci en lettre AR : « ...En application de ces dispositions [article R611-7 du code de justice administrative], j'ai l'honneur de vous informer que le tribunal est susceptible, dans l'affaire citée en référence, de soulever d'office l'irrecevabilité des conclusions nouvelles tendant à ce que le juge enjoigne à la commune de ... de communiquer aux requérants, sous astreinte, la copie extraite du registre des délibérations du 8 septembre 2010, du 8 juin 2011 et 17 juin 2011 et de leur permettre l'accès à la comptabilité communale, au journal des opérations et pièces

comptables depuis 2007. Vous pouvez présenter vos observations jusqu'à la date de l'audience... ». Et nous, pauvres innocents qui avons pensé que puisque « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux. Chacun peut les publier sous sa responsabilité. La communication des documents mentionnés au premier alinéa, qui peut être obtenue aussi bien du maire que des services déconcentrés de l'Etat, intervient dans les conditions prévues par l'article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978. Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes. »\*<sup>3</sup>, c'est de plein droit que la commune devait nous communiquer ces documents que nous n'avons jamais pu voir... Est-ce que cette municipalité aurait des choses à cacher, pour qu'elle refuse avec autant d'énergie de communiquer des documents aussi basiques que des procès-verbaux de conseil municipal et son budget annuel ?

### Soutenir les « sans-droits »

Il y a là trop de mépris, trop de turpitudes, trop de pression, trop d'exactions pour que nous en restions là. La CNT-AIT a décidé d'organiser une première réunion de travail dans les prochains jours pour apporter un soutien aux « sans droits » en lutte. les suites à donner\*<sup>4</sup>. Tous nos lecteurs des Landes sont invités à se manifester auprès de nous.

[Interco.landés@free.fr](mailto:Interco.landés@free.fr)

\_1.- Délit prouvé par 2 minutes de vidéo filmées par des caméras installées en toute illégalité par la mairie, illégalité sur laquelle le parquet a curieusement fermé les yeux. \_2.- Il est instructif de relire à ce propos le compte-rendu du procès paru dans *Anarchosyndicalisme !* n°130, juillet-août 2012, page 11 \_3.- Citation exacte de l'article L2121-26 du Code général des collectivités territoriales. \_4.- Ça sent le feuilleton genre « Natais » cette affaire...

# COUP DE FROID ET COUP DE GUEULE

**L**e 21 décembre, une expulsion qui ne sera pas la dernière. Le premier jour de l'hiver, alors que la trêve hivernale a déjà commencé, que les températures ont sacrément baissé et que mettre des gens à la rue peut être dangereux. Le Front de gauche, ou du moins ses amis du PC, aidés des forces de l'ordre socialiste, font expulser des gens des locaux des défenseurs de la révolution citoyenne, ceux qui affichent « l'humain d'abord ».

On comprend pourquoi il manque le « S » à humains. Leur excuse ? Les locaux du PC étaient insalubres, ces gens ne pouvaient vivre dans des conditions pareilles...

Un peu partout en France, période de trêve hivernale ou pas, les pouvoirs publics qui parlent avec emphase de « réquisition » pratiquent surtout « l'expulsion ». Quand le gouvernement parle de « réquisition », on se demande de quoi il parle. Que signifie ce mot pour lui ? Vu que c'est une idée « portée » par les écologistes, il estime peut-être que c'est dormir dehors, au grand air ? Trêve de plaisanterie. Il y a les mots, et puis il y a surtout les actes. Un acte vient d'être rappelé ci-dessus. En voici un autre, ce 4 décembre dernier : 20 personnes – dont des enfants – expulsés. En cause, un bâtiment appartenant à la mairie de Saint-Denis qui venait d'être vendu.

Ensuite l'expulsion d'une mamie de 94 ans de sa maison de retraite pour cause d'impayés. Sans oublier toutes les expulsions, dans toutes les villes, là où se développent des luttes de « logement direct » ou des campagnes de « réquisition » autonomes.

L'Etat expulse de suite en promettant des réquisitions... pour plus tard.

Des gens réquisitionnent tout de suite... et l'Etat n'attend pas plus tard pour les expulser avec des menaces de procès à la clef.

Il y a les mots et les actes. La Campagne de Réquisition d'Entraide et d'Autogestion (CREA) a déjà permis de loger plus de 200 personnes. Elle répond avec très peu de moyens mais beaucoup de volonté aux besoins des gens eux-mêmes, au besoin d'avoir un toit. L'Etat ne fera rien pour ces gens, sauf des procès.

On l'a déjà dit, mais on ne cessera de le répéter : personne ne doit dormir ou vivre dehors - sauf choix personnel librement exprimé. Mais, en réalité, personne ne fait ce choix librement. Ce sont nos conditions de vie, notre quotidien, qui peuvent nous amener un jour à nous retrouver sous un carton, dans la rue, en plein hiver. A qui la faute ?

Il y a des maisons, il y a des bâtiments, qui sont vides. Il faut continuer à les remplir et agir par rapport aux expulsions qui se déroulent devant notre nez, même si c'est dur de se mobiliser massivement pendant les expulsions à 6 heures du matin et d'avoir un véritable rapport de force devant tant de moyens utilisés pour détruire la

*Campagne de réquisition d'entraide et d'autogestion*, car elle dérange beaucoup cette campagne, elle dérange ceux qui sont au chaud à l'Elysée et autres palais dorés de la république. Pourquoi ? Tout simplement parce que, en principe, c'est le boulot de la gauche de faire du social (c'est pas pour ça qu'ils se nomment « socialistes » ?). Mais il y a les mots et il y a les actes.

La solidarité doit se faire par tous les moyens possibles. Le premier, c'est en donnant de notre temps. Bien sûr, le temps, ça nous manque déjà beaucoup, avec nos semaines bien remplies, le travail, les enfants à s'occuper, le ménage, se distraire, souffler, les amis, le compagnon ou la compagne, la vie de tous les jours... dur de trouver du temps. Mais quand on cherche, on peut trouver, ne serait-ce qu'un peu, un peu c'est mieux que rien. Se renseigner, en parler autour de soi, dire ce que l'on pense des expulsions, envoyer des courriers de protestation aux responsables, leur dire un « mot » bien senti quand ils font des « pots » et autres manifestations publiques, envoyer des mails, des fax, informer ses relations, discuter avec les gens, se rassembler, aider matériellement la campagne... ce ne sont que quelques idées.

Chacun selon ses moyens, selon sa volonté, selon ses envies, selon ses possibilités, selon ses actes, fera que demain tout le monde aura un toit. Solidarité, arrêt immédiat de toutes les expulsions.

C.

## LE « CONTRE » ET LE « POUR »

**NO TAV, Non aux OGM, Non aux LGV, Non à l'aéroport, Non à l'austérité, Non aux gaz de schiste, non aux prisons, non aux centres de rétention, non aux lois sur les retraites, non aux expulsions non au nucléaire, non à la guerre, non...**

Encore, encore des projets « fous » des gouvernements, des capitalistes, des requins de la finance, prêts à tout faire pour que leur enrichissement personnel soit toujours plus important, avec la réalisation de projets de plus en plus nuisibles aux sociétés présentes et futures, que cela soit dans l'énergie, la destruction des sols, le dérèglement climatique, en passant par la disparition d'un grand nombre d'espèces ou la fabrication d'armes de destruction massive. Le

profit veut diriger nos vies, produire des biens et faire passer l'intérêt individuel de quelques uns avant celui de la collectivité.

De fortes mobilisations, avec des actions directes, vont parfois faire échouer un de leurs projets. C'est dans ces moments-là que nous montrons notre force, notre solidarité et notre détermination. Les gouvernements et les gros industriels n'ont alors pas d'autre

choix que de se plier aux revendications, ils retirent leur loi, ils retirent leur projet (pour le moment). Mais les plus grandes avancées sociales ne viennent pas seulement de la mobilisation du « contre », elles se font quand le peuple se soulève et commence à s'unir et à s'organiser « pour » (pour que son voisin vive mieux, pour que l'avenir soit meilleur, pour que tous nous soyons respectés...).

La plupart pense « pas la peine d'aller plus loin », « dans une démocratie il faut toujours une contestation », « il faut la laisser s'exprimer - mais pas trop - et surtout, il faut

la contrôler ». Manipulation médiatique, représentativité des salariés, négociation avec les patrons, invitation à dîner à l'Élysée, ballade syndicale, sans oublier hypocrisie et mensonges... tout cela sert à ça. Jusqu'ici, tout va bien, se disent les mêmes, jusqu'ici tout va bien...

Un projet annulé, une loi renversée, un recul de la part des gouvernements et des industriels... ça arrive, mais « ça vaut la peine d'aller plus loin ». Car ce « contre » nous mène vers une impasse, car il signifie être en réaction par rapport à un événement. Et souvent le piège du « contre » se referme sur nous, c'est le piège des élections, c'est la « magie du vote ». Moi président, il n'y aura plus du nucléaire. Moi président, il n'y aura plus de guerre. Moi président, tout le monde aura un travail. Moi président, blabla, blabla... Lui président, ça ne change rien. Certains peuvent se laisser bernier par le faux projet de révolution citoyenne ou encore pire la révolution bleu marine. Ou encore, par les élections syndicales. Le disque est le même : avec moi, ton syndicat, tu seras protégé. Avec moi, ton syndicat, tu auras une bonne retraite. Avec moi, ton syndicat tu auras plus de RTT. Avec moi, blabla, blabla... Une fois les syndicats élus, rien ne change, sinon en

pire.. La révolution ne se fait pas dans les urnes, mais dans la rue, dans la lutte au quotidien, dans la résistance face aux promoteurs de champs de ruines, dans la révolution sociale avec de vrais révolutionnaires.

Il va falloir être constructifs et créatifs, et tous ceux qui combattent l'injustice, qui défendent l'écologie, qui défendent les droits sociaux, devront avoir un projet, qui ne pourra qu'être révolutionnaire, sinon son destin sera de toujours être « contre ». L'austérité nous attend, ne soyons pas seulement « contre » mais soyons pour autre chose !

Face à des projet destructeurs, il faut des projets constructifs... A la ZAD (zone à défendre) de Notre-Dames-des-Landes, à la place d'un aéroport, ce sont des jardins, des maisons en éco-construction, des éoliennes, qui poussent. A Toulouse, ce sont, dans des bâtiments investis, un centre social autogéré qui se développe et ce sont aussi des familles logées. Oh, c'est loin d'être parfait - et c'est tant mieux, car la perfection serait bien ennuyeuse - et il reste beaucoup de points à améliorer. Mais discuter, s'entraider, partager, s'organiser collectivement est déjà leur

quotidien et, certainement, un exemple à suivre. Les débats sur la forme, sur le fond, ... les idées sont là, et tout cela est porteur d'une bonne évolution, cela sans parti (enfin presque, ils essaient toujours de s'infiltrer), sans syndicats de collaboration (enfin presque, eux aussi, ils pratiquent l'entrisme). Le gouvernement voit cela d'un très mauvais œil et mobilise beaucoup de force « contre ». Il met la pression et utilise la répression sur les personnes actives et militantes. De ce côté donc, rien n'a changé. Construire un autre futur devient une réalité qui se bâtit au présent. Avec des principes, des valeurs, des idées, des modes d'organisation qui sont débattus et qui s'améliorent pour certains au fil du temps, ce qui nous change de ceux qui veulent rester dans le passé et répéter sans fin le même scénario.

Nous allons de l'avant avec la nécessité de créer une nouvelle force, de nouveaux liens, de nouveaux réseaux, sans pouvoir, sans hiérarchie, sans bureaucrate, sans religion et sans maître. Nous sommes à un tournant de l'histoire, une histoire qui ne pourra se faire qu'avec vous pour se rapprocher d'un idéal qui est pour nous le communisme libertaire.

Le changement viendra d'en bas et pas d'en haut.

## C'est quoi le communisme-anarchiste ? Dogmes et projections.

Si j'écris ce court article, c'est pour essayer de réfléchir au blocage que font les anarchistes, en général, sur les perspectives et prospectives concernant la société future que nous voulons voir advenir. Si à la CNT-AIT nous sommes d'accord pour dire que le communisme libre est l'horizon de l'anarchosyndicalisme, nous mettons rarement des mots et des schémas sur ce que nous entendons par là. Si nous avons raison de nous méfier de ces schémas, c'est qu'ils ne rendent en effet pas compte de la complexité d'une situation à un moment donné. Et nous voyons bien ce que de tels raisonnements schématiques, appliqués de façon systématique, ont pu donner dans les pays dit « socialistes ».

Toutefois, il y a une différence nette entre le schéma dogmatique et la projection. Car nous ne pouvons pas nous réfugier éternellement derrière cette complexité pour laisser aux générations qui seront concernées par la révolution la réflexion sur l'organisation d'une

société communiste-anarchiste. Il en va même de la viabilité de notre projet à court terme, puisque la crédibilité d'une telle opération suppose déjà une réflexion plus approfondie sur les mécanismes de fonctionnement. D'autant plus que nous possédons aujourd'hui un corpus de théories et de pratiques qui nous permettraient de différencier concrètement notre projet de celui du syndicalisme révolutionnaire, dont la confusion est encore aujourd'hui forte avec l'anarchosyndicalisme.

J'appelle donc de mes vœux ces projections, qui ne doivent cependant pas prendre n'importe quelle forme, afin de ne pas tomber dans les abysses du dogmatisme, dont tout anarchiste connaît les dangers. Concrètement, il s'agirait, dans les rencontres de militants, dans les journaux, dans les campings, d'organiser des discussions contradictoires sur des exemples concrets d'organisation, comme celle de l'industrie, des transports, de l'agroalimentaire etc. Il s'agirait d'essayer de comprendre com-

ment nous pourrions fédérer les assemblées tout en sauvegardant l'autonomie des différents secteurs de production, comment nous pourrions conjuguer les décisions prises par les communes libres et les impératifs du fédéralisme anarchiste etc.

Si cela peut bousculer les habitudes de certaines compagnes et de certains compagnons, je me dois de mettre des garde-fous à de telles projections. Pour ne pas tomber en effet dans le dogmatisme, je pense que nous devons pratiquer cette recherche de façon contradictoire, en soulignant bien le fait que la somme des recherches n'est ni aboutie, ni ce vers quoi tend nécessairement l'anarchosyndicalisme et la CNT-AIT. Ces recherches, fruits de la participation des individus et de leurs expériences, doivent être pour nous, les exploités, un matériau de base pour essayer de rechercher la forme la plus démocratique et la plus égalitaire dans l'application du communisme-anarchiste.

Guillaume

## BRIGADES INTERNATIONALES : L'INSTRUMENT DES ASSASSINS LES PLUS FÉROCES DE L'HISTOIRE

Elles en ont fait rêver du monde, les Brigades internationales... Encensées comme la fine fleur de l'antifascisme et de la solidarité internationale ouvrière, leur réalité a été bien différente et bien à l'encontre des motivations de la majorité de ceux qui s'y sont engagés.

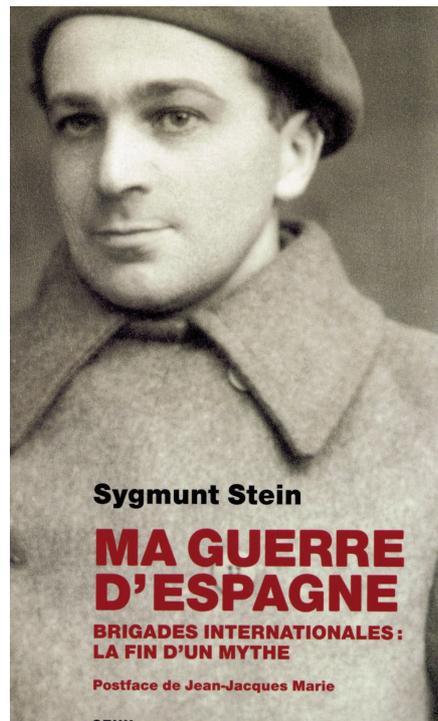
Lorsqu'il s'engage dans les Brigades internationales, Sygmont Stein est un cadre communiste aguerrri, un de ces nombreux militants qui ne vivent que pour le « Parti ». Certes, le procès « des 16 » vient de faire sonner dans son esprit une première note discordante\*1, mais pas assez pour remettre en cause son stalinisme. En rejoignant ce qu'il pense être un combat antifasciste, il espère ressourcer son bolchevisme. Stein ne connaît pratiquement rien de l'Espagne et guère plus de l'anarchosindicalisme qui y imprègne la majeure part des couches populaires actives. Une telle ignorance explique des approximations, des incompréhensions et un vide sidéral pour tout ce qui touche à la Révolution espagnole. Ainsi, les mots « collectivité » ou « socialisation » n'apparaissent même pas. Stein est passé à côté de la principale révolution autogestionnaire de l'histoire sans même s'en rendre compte. Il ignore également tout du soulèvement populaire du 19 juillet 36 et va jusqu'à attribuer le début de la résistance contre le franquisme au général Miaja et aux décrets du ministère de la Défense.

Certes, il a rencontré des anarchistes, ils étaient vraiment trop nombreux en Espagne pour qu'il en soit autrement. Mais, en dehors du cas d'un anarchiste allemand, dénommé Franz\*2, il en parle vraiment sans sympathie. Les allusions qu'il fait à la CNT se résument pratiquement à la gestion d'un bordel à Barcelone et au cas d'un chauffeur de taxi qui le laisse en plan – non sans raison reconnaît-il – dans cette ville. Tout juste observe-t-il que les matelots du cargo qui le transporte sont majoritairement de la CNT. Mais, quand il voit de nombreux « bandeaux noir et rouge » il les décrit comme portant « une tête de mort » ( !!! ). Manifestement, pour tout ce qui concerne la révolution libertaire, Stein est reparti d'Espagne comme il y était entré : sans rien comprendre. A sa décharge, il faut souligner qu'il n'a vécu qu'entouré de cadres communistes et

qu'il ne parlait pas espagnol\*3.

Et pourtant, pourtant, malgré ces lacunes qui pourraient paraître rédhibitoires, ce livre présente un intérêt majeur. En effet, si Stein n'a pu saisir l'essence de la situation espagnole, il a parfaitement analysé le rôle du parti communiste. Intellectuel marxiste, expert en fonctionnement du parti, fondamentalement honnête, il disposait pour cela de toutes les « clefs » nécessaires. Stein apporte ainsi une confirmation irréfutable à ce que tout le monde devrait savoir : non seulement les communistes ont anéanti la Révolution mais ils ont aussi, volontairement, coulé la République. Son témoignage est d'une force et d'une valeur exceptionnelles car ses informations sortent du ventre même de la bête.

Stein, nous l'avons dit, a été un cadre communiste. Il y croyait. Il aurait probablement été un « pur et dur » s'il n'avait eu ce que les communistes considéraient comme une grave faiblesse : une tendance certaine à penser par soi-même. Au départ choyé par son parti, nommé commissaire politique, responsable d'une section de propagande à Albacete – centre nerveux des Brigades internationales – il est au cœur de la machinerie perverse mise en place par les staliniens pour prendre le contrôle des Brigades internationales et briser tout élan révolutionnaire dans celles-ci et hors de celles-ci. Et là, il voit tout. Son témoignage est celui de sa dessillation jour après jour. Il pointe les crimes du parti communiste. La dénonciation calomnieuse des meilleurs militants qui précède de peu leur meurtre\*4. La liste est longue. Il décrit aussi les liquidations en masse et la conduite volontairement désastreuse de la guerre. L'anéantissement du bataillon Botwin en un seul combat par exemple\*5. Et l'exploitation politique de tout, le mensonge permanent, le retournement de la vérité. Ainsi, les victimes non consentantes du bataillon Botwin deviennent-elles des



combattants mythiques (ce qui permet de « faire cracher au bassinet » toute la communauté juive) et le nom des militants abattus par le parti sert à galvaniser les foules communistes auxquelles on annonce une mort héroïque face aux fascistes. A quoi s'ajoutent les fausses lettres de soutien adressées au PC par les prétendus pères des victimes. Une ambiance glauque. La crainte, l'anxiété suintant de partout.

Premières victimes de cette machine à détruire, les idéalistes venus combattre le fascisme dans les Brigades. Ils comprennent petit à petit qu'ils sont englués dans un piège, qu'ils participent à une manipulation criminelle sans précédent. Même les petits leaders du moment ne sont pas à l'abri. A Moscou, il y a des procès, à Albacete, des balles dans la nuque au fond d'une cave. A tout moment, les purges peuvent survenir. Elles sont méthodiquement en préparation, les unes après les autres. Le parti fait régner la terreur partout où il prend le pouvoir. C'est sa méthode de management. Exemple typique de la brute sanguinaire un temps aux manettes : André Marty. L'ancien mutin de la Mer Noire, devenu par la suite dirigeant respectable du parti communiste français, restera dans l'histoire pour ce qu'il a été : le « boucher d'Albacete ».

## LE BOUCHER D'ALBACETE

Son seul nom provoquait une épouvante contagieuse dans les rangs des Brigades. Les militants communistes les plus aguerris tremblaient devant lui, car cet assassin était capable de loger publiquement une balle en plein cœur à qui lui déplaisait ou de faire fusiller par ses gendarmes des groupes entiers de combattants parmi les plus valeureux. Stein rapporte des exemples accablants. Autre personnalité de l'époque : Dolores Ibarruri, dite « la Pasionaria ». Si Marty était une brute sanguinaire, Ibarruri était avant tout une imbécile. Pratiquement analphabète, inculte à un point inimaginable – au point qu'elle croyait que les Juifs avaient disparus aux temps bibliques\*<sup>6</sup> – c'était la porte-parole du PC. Stein explique comment le parti lança cet être insignifiant sur le marché politique : avec les méthodes utilisées pour fabriquer une vedette du Top 50. Elle avait en effet les qualités pour : « ... très belle, avec ses grands yeux enflammés, ..., un nez droit, bien dessiné, les lèvres pleines et sensuelles et une épaisse chevelure noire. Elle avait, de plus, une voix métallique qui tonnait et déferlait comme une tempête » et pratiquement rien dans la tête mais une forte poitrine qu'elle découvrait en partie au moment crucial de ses discours. De

quoi la transformer en bête de scène à condition que quelqu'un lui écrive ses « lyrics », ce dont le parti se chargeait\*<sup>7</sup>.

Autre grand mensonge dénoncé avec vigueur par Stein : l'aide soviétique. Stein montre que l'URSS, loin de servir la république espagnole s'est servie d'elle. A la fois pour les besoins de sa propagande (une façon de contrebalancer l'effet déplorable des procès soviétiques) mais aussi financièrement (en vendant fort cher aux Espagnols des produits – militaires ou alimentaires – totalement hors d'usage). Le lecteur trouvera dans ces pages de multiples exemples vécus.

A l'heure du bilan, que reste-t-il des Brigades internationales ? Son expérience en profondeur conduit Stein à reprendre à son compte l'analyse que fait Franz (l'anarchiste allemand cité plus haut) : « *Je ne pense pas que ceux qui sont venus rejoindre les brigades internationales avaient de mauvaises intentions. Nombre d'entre eux étaient des idéalistes authentiques. Mais à quoi bon leur idéalisme ? Vous êtes tous devenus ici les instruments des assassins les plus féroces de l'histoire.* »

Francesito

\_1.- En juin 1936, 16 hauts dignitaires communistes historiques, dont Zinoviev (membre du Komintern) et Kaminski (chef de l'Etat soviétique), furent jugés et condamnés à mort sur l'ordre de Staline pour avoir formé un supposé « bloc terroriste contre-révolutionnaire trotskoinovien ». \_2.- Probablement parce que Stein, qui parlait entre autres langues l'allemand, put avoir un échange direct avec lui \_3.- Les quelques mots retranscrits de l'espagnol se ressentent de cette méconnaissance (« camarados » pour « camaradas », « camiro » au lieu de

« comer », « judios » pour « judias »). \_4.- Curieusement, alors qu'il rapporte comment le parti « traitait » les militants soupçonnés de la moindre déviation et qu'il connaît parfaitement les méthodes employées, Stein, quand il fait allusion à l'assassinat de Durruti ne fait pas le lien avec l'hypothèse la plus probable : son assassinat par le parti communiste. \_5.- Le parti avait obligé les brigadistes de ce bataillon composé de militants juifs à monter les mains nues (au sens littéral du terme) à l'assaut des lignes fascistes suréquipées. \_6.- Cette affirmation d'Ibarruri faite au correspondant des journaux Folks-tsayingt de Varsovie et Der Emes de Moscou est à proprement parler sidérante. Faut-il rappeler qu'un moteur fondamental de l'hitlérisme au pouvoir en Allemagne – et fortement engagé aux côtés de Franco – était l'extermination des Juifs ? \_7.- Si Stein explique le « comment », il n'explique pas le « pourquoi ». Pourquoi en effet, un parti aussi machiste que le PCE choisit-il une (belle) femme pour le représenter ? Cela alors que le PC soviétique, les autres PC, le Komintern n'en avaient aucune à un niveau aussi élevé (et qu'ils avaient laissé assassiner sans scrupule une des rares femmes connues du mouvement communiste de l'époque, Rosa Luxembourg). A l'évidence, c'est que le PC voulait faire pièce à l'influence profonde dans la population espagnole de Federica Montseny militante de la CNT et de la FAI. De fait, Ibarruri a été construite comme une anti-Montseny. La première est pulpeuse et sensuelle alors que l'autre ne joue vraiment pas de sa féminité. Elle est intellectuellement creuse alors que la seconde est cultivée, spirituelle, intelligente. Ibarruri, qui répète en boucle les slogans du parti, est incapable de la moindre critique sur elle-même et sur son parti, alors que Montseny, qui restera une militante anarchosindicaliste jusqu'à son dernier souffle, fait très rapidement la critique publique de sa participation au gouvernement.

### REFERENCES :

Sygmunt Stein, *Ma guerre d'Espagne. Brigades internationales : la fin d'un mythe. Traduit du yiddish par Marina Alexeeva-Antipov, préface de Jean-Jacques Marie, Editions du Seuil, mai 2012, 266 pages*

## In Memoriam

Nous venons de perdre prématurément deux amis. Le hasard fait qu'ils se prénommaient tous deux Alain.

Le premier, a été connu comme « L'esclave de Lauzerte ». En 2007, la CNT-AIT l'avait arraché – au sens physique du terme - à son tortionnaire et mis à l'abri le temps qu'il a fallu pour qu'une solution définitive soit trouvée (voir notre journal, n°100, avril 2007 ). Notre satisfaction est qu'il a pu profiter de 2007 à sa mort de quelques années de répit et de vie digne, même si des années d'esclavage avaient laissé de nombreuses traces tant physiques que morales. Nous avons gardé avec lui des liens d'affection

Le deuxième était un compagnon, fils de cénétiste résistant et déporté. Nous avons appris avec beaucoup de tristesse son décès brutal que rien ne laissait présager. De sa jeunesse dans le groupe « Commune libre » très lié à l'histoire de la CNT-F de Toulouse aux temps du franquisme à son dernier jour, toujours fidèle à l'idéal, toujours de bon conseil, il a été un homme d'une grande discrétion mais sur lequel nous savions que nous pouvions compter en cas de besoin. Une délégation de la CNT-

## Hôpital San Raffaele

Pour faire face aux attaques dont les dimensions sociales du service de santé publique font l'objet actuellement en Italie, les compagnons employés à l'hôpital San Raffaele, ainsi que d'autres syndiqués, sont en grève contre le licenciement de 244 travailleurs et contre l'annulation des accords contractuels qui ont été remportées après de nombreuses années



lutte. Il y a deux jours, les camarades Graziella (délégué des USI) et Daniela ont campé sur le toit de l'hôpital pour donner une plus grande visibilité aux protestations. Pour soutenir la lutte commune, les ouvriers de Saint-Raffaele sont engagés chaque jour dans des grèves et des manifestations. Les manifestations de Milan le 24 Octobre et le 14 Novembre ont été très significatives et importantes. Il y avait des barrages routiers, des mobilisations en face du conseil régional et municipal, devant les bureaux des organes importants de l'information et, surtout, il y avait une

présence permanente à l'entrée de l'hôpital, où les travailleurs ont reçu l'expression d'une forte solidarité de la part des usagers. Le jour même où des salariés installaient leurs tentes sur le toit, plus de 50 employés ont occupé le bureau des managers. Il a été nécessaire de recourir à des « forces de sécurité » pour les forcer à partir. Les draps ont été accro-

chés aux fenêtres en signe de protestation. Les travailleurs de l'ensemble du secteur de la santé sont conscients que si cette attaque supplémentaire, absurde et injustifiée, réussit à San Raffaele, elle sera un bulldozer avec des conséquences dévastatrices pour l'ensemble du secteur et pour les personnes qui n'auraient plus que des services de santé très réduits.

**Nos compagnons italiens demandent d'envoyer de la solidarité aux adresses suivantes :**  
**ilfontanone@libero.it (San Raffaele USI-AIT)**  
**usisanita.segreterianazionale@gmail.com (USI - National Health Federation)**



Cet article débute en page 16

### UNION, ENTRAIDE, AUTOGESTION !

Comme nous le disions, la crise est mondiale, la riposte aussi. Des USA à la Chine, aux Tunisiens et Egyptiens qui estiment légitimement s'être fait voler leur révolution par les politiques et religieux, jusqu'en Europe, partout la révolte gronde face à un système de plus en plus inégalitaire. Et partout où notre Association Internationale des Travailleurs-euses (AIT) possède des syndicats, ils luttent pied-à-pied avec notre éthique anarchosyndicaliste : pas de permanent-es, pas de subventions, une solidarité active, et un fonctionnement horizontal dans l'organisation comme dans les luttes. En Espagne, la CNT-AIT est à l'origine de la campagne « Vers la grève générale », de plus en plus effective. En Italie, l'USI-AIT se renforce, et mène actuellement une lutte à l'Hôpital San Raffaele contre les mesures d'austérité. En Grande-Bretagne, c'est la SolFed qui a fait reculer toute une entreprise (Holland and Barret) qui a annulé son plan d'austérité. Et en France, lorsque nous nous y mettons, nous gagnons aussi comme à Nataï's\*4.

A la CNT-AIT, travailleurs-euses, précaires, étudiant-es, nous avons choisi la lutte des classes et la participation à la construction d'un mouvement révolutionnaire au niveau mondial. Nous ne sommes pas de ces anarchistes qui passent leur temps à discuter, sûrs de leur confort idéologique, et dont la principale activité est de... ne rien faire. Nos pratiques de lutte sont basées sur les assemblées populaires autonomes, dans lesquels les travailleur-ses, au-delà des luttes de clochers syndicaux, décident de ce qui doit être fait démocratiquement. Pour nous, les luttes doivent s'étendre et se rejoindre, d'où notre volonté de coordonner celles-ci. Il faut donc désertier les institutions politiques et syndicales. Nous avons eu assez de chefs, essayons par nous-mêmes !

Face à l'Etat et au capital, organise toi et lutte ! Le véritable changement ne pourra venir que de nous même !

Guillaume et Emiliano, UL CNT-AIT 63, janvier 2013.

\_1.- Rudolf Rocker, (1873-1958) militant anarchosyndicaliste allemand : il fut à l'origine de la FAUD, syndicat anarchosyndicaliste allemand et première organisation interdite par Hitler. Il organisera la classe ouvrière juive à Londres et fut également secrétaire de notre Association Internationale des Travailleurs-euses (AIT). \_2.- Louise Michel. \_3.- Rappelons ce qu'avait dit cette charmante humaniste il y a peu : « L'amour est précaire, la vie est précaire, pourquoi le travail ne le serait-il pas ? ». \_4.- Pour voir l'actualité de nos luttes, <http://www.iwa-ait.org/> ou le blog lancé par la ZSP (section polonaise), <http://internationalworkersassociation.blogspot.fr/> L'AIT vient d'ailleurs de fêter son 90e anniversaire.

RIPOSTE ANARCHOSYNDICALISTE

Depuis 2009, un processus de « crise » a été développé au niveau mondial. Pourtant, comme le disait déjà Coluche « *Avec la crise, les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres. Je ne vois pas en quoi c'est une crise, c'est comme ça depuis que je suis enfant* ». Et en effet, les classes populaires paient pour la classe des riches : suppressions massives de postes, paupérisation généralisée, de plus en plus de gens au chômage ou en intérim, création d'ennemis intérieurs (les « anarcho-autonomes », les immigrés, les Rom...) sur qui il est plus facile de diriger sa colère... A côté de ça, les riches donc s'enrichissent, tout comme augmentent les pratiques policières et militaires. De l'argent pour mettre des caméras partout, des bataillons de CRS, construire des commissariats, il y en a... Rappelons-nous que le déploiement des gendarmes mobiles sur la ZAD à Notre-Dame-des-Landes coûte 500 000 euros par semaine... La situation est la même partout dans le monde, ce n'est ni un problème grec, ni un problème espagnol : c'est un problème structurel, sociétal.

#### UN « CHANGEMENT » DE FORME, PAS DE FOND

Les promesses des politiques, de gauche comme de droite, masquent le fait que gouvernement et capital sont les deux faces d'une même pièce, le premier étant la courroie de transmission du second. Le « changement » socialiste/écologiste, qu'on attend toujours, confirme cela : austérité, répression, xénophobie, chasse aux pauvres, destruction de l'écosystème (Notre-Dame-des-Landes, OGM...) etc. Nous le répétons inlassablement, « *Ce n'est pas dans la forme du pouvoir mais dans le pouvoir lui-même que réside le mal* »\*1. Car en effet, les pays gouvernés « plus à gauche » adoptent la même politique : licenciements massifs à Cuba, répression féroce avec liste noire des salarié-es trop agité-es chez Chavez au Venezuela. Sans compter que l'Etat développe un nationalisme afin de, comme toujours, diviser pour mieux régner.

#### UNE « OPPOSITION »... DE FORME

Alors bien sûr, dans ce grand jeu (qui est responsable de la vie et de la dignité des travailleurs-euses quand même), les partis s'opposent. A la droite du PS (si, si, ça existe), l'UMP nous donne des grandes leçons de démocratie interne, et il nous devient de plus en plus difficile de différencier leurs idées et celles du FN. Ce dernier justement est un des recours les plus utiles au capita-

lisme. A chaque « crise », et donc risque de révolte, la classe dirigeante, par ses discours, ses lois, ses pratiques, renforce le sentiment national. Ainsi en tournant sa colère vers le voisin, et non le patron, le bourgeois, on ne fait que se diviser : c'est à la misère, et donc au système qu'il faut s'attaquer, et pas aux immigré-es, qui subissent tout autant, et même plus que nous (rafles, camps de rétention etc. etc.). A gôche, le mirage pseudo-révolutionnaire fait aussi ses ravages. En proposant des réformes qui cachent la réalité systémique de la crise, il participe au spectacle contestataire. Idiots utiles du système, après avoir mangé dans la gamelle et dirigé avec le PS des années durant (PCF, FDG...), ils entretiennent le nationalisme ambiant. Quant aux marxistes, dans leur soif de pouvoir, dans leur mépris de l'autonomie des individus et des travailleur-ses, ils nous conduisent vers l'avenir radieux de... la tombe. En effet, quels meilleurs fossoyeurs de luttes que les partis politiques : les luttes leur servent et non l'inverse ! Reste les syndicats institutionnels. Nous ne croyons pas plus en une société dirigée par un parti éclairé qu'en une société dirigée par les syndicats. Pour nous anarchosyndicalistes, « *Le pouvoir ne doit pas être conquis, il doit être détruit* »\*2

#### DU RÔLE SYNDICAL DANS LA COGESTION DE LA MISÈRE AMBIANTE

Face à cette situation étouffante, des luttes existent, prouvant que la véritable guerre de classes est une réalité, pas une vue intellectuelle de l'esprit. Notre-Dame-des-Landes, PSA, Arcelor Mittal, solidarité avec les Rom, etc. Mais la plupart d'entre-elles sont vouées à l'échec en l'état : pour l'emporter, il faut rompre avec les syndicats institutionnels. Rappelons que tous (de la CGC à Solidaires) sont subventionnés par ceux qui mènent les attaques, et ne voient en aucun cas leur budget réduit. Ce ne sont pas des organisations de classe au service des travailleurs-euses, mais bel et bien des entreprises. Permanent-es syndicaux, détachées, délégué-es... cogèrent la sécu, les commissions paritaires avec le patronat. Malgré leurs intentions, parfois louables, ils n'ont aucun intérêt à ce que la situation change. Il n'y a qu'à voir la reconversion de Chèreque, ancien chef de la CFDT, inspecteur général aujourd'hui... A l'heure où nous écrivons ces lignes, les syndicats signent d'ailleurs un accord avec le MEDEF (patronat) que tout travailleur-se réproverait sans aucun doute ! La ligne directrice en est une flexibilité accrue, le licenciement étant pour Mme Parisot, comme pour les syndicats du coup, une garantie de l'emploi et de la bonne marche des entreprises !\*3 Pour autant, lorsqu'une lutte éclate, les salarié-es voient dans les syndicats du système un outil de solidarité. Ce que le syndicalisme n'aurait jamais du cessé d'être... mais ne sera plus jamais, englué dans des intérêts de boutique (la représentativité : représenter qui ? Quoi?), le corporatisme, et la collaboration étatique. Mais nous ne baissons pas la tête, nous proposons quant à nous l'anarchosyndicalisme.

**SUITE AU VERSO**